

# ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS

## PLONGÉE



Numéro : 602 mai 2025

### Le mot du président

#### Solidarité et accompagnement.

**S** En décembre 2024, dans le Plongée 597 nous avons notamment écrit que « Les nouvelles attentes sociétales et l'important besoin de changements mettent notre association AGASM au cœur des attentions. »  
Le bureau national a participé physiquement à la grande majorité des assemblées générales d'amicales au cours des trois derniers mois, toutes riches d'échanges et de partage. Il en ressort plusieurs traits forts, toujours liés à nos fondamentaux.

Tout d'abord le devoir de mémoire, auquel toutes nos amicales contribuent activement, chacune avec ses moyens, au travers de leurs participations à de multiples cérémonies officielles, qui nous valent d'être connus autant dans les ports militaires que dans de nombreux départements loin de la mer. Les sous-mariniers sont issus de tous les coins de France et y retournent (pas nécessairement les mêmes) et de nombreuses personnes sont toujours surprises autant dans le Gers que dans le Rhône de découvrir notre monde.

Cette mémoire est en particulier celle des familles et descendants de sous-mariniers disparus au combat ou périés en mer, toutes périodes confondues.

La pérennité et l'avenir, ensuite qui passent par l'accueil de nouveaux adhérents, en particulier d'active pour assurer la continuité. Je souligne en particulier l'appel aux sous-mariniers en activité car contrairement à certaines interprétations de notre acronyme, l'AGASM n'est pas celle des Anciens sous-mariniers mais bien celle des Amicales de sous-mariniers de tous âges, grades, spécialités et temps de plongée, de toutes générations, d'anciens comme d'active.

Pour l'avenir, notre activité passe également par l'accompagnement des PMM dans le cadre du recrutement de jeunes sous-mariniers. Comme le disait un ancien ALFOST « La France a besoin de 250 nouveaux sous-mariniers par an, soit deux par département, on doit bien y arriver ».

Pour le présent, suite à de nombreuses interrogations d'adhérents et vos différents retours, l'AGASM a ouvert un sujet « Préjudice d'anxiété lié à l'amiante » pour accompagner les adhérents s'estimant concernés.

La communication interne diffusée vers les amicales a parfois incité certains adhérents à penser que l'AGASM s'engageait dans un dossier juridique sur le sujet. Tel n'est absolument pas le cas et nous soulignons simplement que sur ce sujet l'AGASM n'a aucun intérêt financier, cherchant simplement à faciliter l'accès administratif à une procédure complexe au profit de ceux de ses membres qui le souhaitent, dans un cadre juridique déjà tranché par la jurisprudence.

L'AGASM permet ainsi à ses adhérents de rejoindre s'ils le souhaitent un collectif existant qui a déjà traité avec succès plus 350 dossiers, collectif accompagné par un cabinet d'avocats. Celui-ci est ainsi mandaté individuellement par les adhérents pour éviter les pièges administratifs que chacun pourrait rencontrer dans une démarche individuelle sans profiter d'un retour d'expérience existant. Pour conclure, notre revue Plongée, à destination première des adhérents est largement lue voire relayée et commentée sur des sites ou « blog » extérieurs, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. L'association ne peut en revanche ni cautionner, ni répondre à des commentaires, positifs comme négatifs hors site officiel de l'AGASM.

### Echos des coursives

#### Congrès national

Dernière ligne droite pour les inscriptions.  
Pensez à vous inscrire à votre congrès national

**220** d'entre nous l'ont déjà fait.



#### BLOIS 2025

On joue les prolongations jusqu'au **20 mai 2025**.  
Nous sommes à votre disposition.

Venez nous rejoindre.

L'équipe de l'amicale Le Glorieux

#### Amicale PONCELET

Comme annoncé lors de précédents bulletins Plongée, l'amicale Poncelet a organisé son AGE de dissolution le 22/03/2025.

30 adhérents la composaient et depuis début janvier 2025, par anticipation, 7 d'entre eux ont rejoint d'autres amicales, 13 ont répondu à la convocation et se sont prononcés sur la dissolution de l'amicale Poncelet à la majorité.

Ces 13 adhérents, suivant leur choix, rejoindront en priorité l'amicale Marsouin (9), Narval (2) et Ondine (1) et nous enregistrons une démission.

Les 10 adhérents, complétant l'effectif, conformément à nos statuts continueront à être enregistrés durant un an et après contact, suivant leur réponse, seront retirés ou non des effectifs comme cela est défini dans les statuts et RI.

L'aspect financier n'a pas été écarté, les cotisations réglées en 2025 suivront les adhérents dans leur choix des amicales concernées par ces transferts, Le solde des finances de l'ex - amicale Poncelet sera, selon le souhait des participants au vote, reversé à l'AGASM national, 30% de cette somme devant être affectés à la réserve dédiée au MNSM. Nous tenions à remercier chaleureusement :

- Jacques Blanc,
- Christine et Gérard Lubin.

pour avoir maintenu l'amicale Poncelet jusqu'en 2025.

Jacques Blanc a accepté depuis le début de l'année 2025 d'être notre représentant auprès du comité de la Flamme de la Nation.

## La vie des amicales

### 06- BEVEZIERS Caen

Vieux le 29/03/2025, une AG en Suisse normande



Les rapports moral et financier, approuvés, montrent la bonne santé de notre amicale. Les activités suivantes nous ont rassemblés durant l'année :

- rencontre avec les amicales de Saint-Malo et de Cherbourg le samedi 04 mai, visite guidée de la ville de Villedieu-les-Poêles, visite de la fonderie de cloches et de la maison du patrimoine Sourdin. Environ 40 personnes pour cette journée organisée par l'amicale Ondine de Cherbourg;
- 8 mai, Commémoration au mémorial;
- 5 et 6 juin : commémoration de l'opération Gambit (4 au 6 juin 1944) sur le secteur d'Asnelles et Ouistreham;
- 2 randonnées d'une dizaine de km suivies d'un repas pour se maintenir en forme.

Le 17 mai 2025, retour sur nos racines vikings ou normandes sur le [parc historique d'Omavik](#), avec les amicales Ondine et Surcouf.

Marc-Alexandre Bigeat, vice-président national a présenté le nouveau bureau national et commenté l'actualité de l'AGASM. Des propos très appréciés de l'assemblée.

Le bureau est réélu après un vote à main levée :

Président :	Michel <b>RABOTEAU</b>
Secrétaire :	Philippe <b>ROUVY</b>
Trésorier :	Jean-Louis <b>MALQUIN</b>

### 19- Roland MORILLOT Grand Est

**Au pays de la verrerie d'art et de la mirabelle.**

Les 05 et 06 avril dernier, les adhérents arrivant des 4 coins de notre vaste région pour fêter le 36ème anniversaire de notre amicale, se sont retrouvés à Allain en Meurthe & Moselle.

Au programme du samedi, la visite de la verrerie cristallerie de Vannes Le Chatel propriété de la maison Daum, le second établissement visité l'après-midi sera la cave Lelievre à Lucey.

Un dimanche plus traditionnel.

Après les exposés d'usage d'une Assemblée Générale Ordinaire, tous adoptés à l'unanimité, une Assemblée Extraordinaire pour une refonte



### 08-SURCOUF St Malo

40 ans, ça se mérite



Notre Président Yannick remercie notre Président national, M le Maire de La-Vicomté-sur-Rance et les adhérents pour leur présence. Il nous informe que notre amicale Surcouf dénombre 16 adhérents et demande une minute de silence en hommage à nos adhérents décédés. Il nous relate l'historique de notre amicale Surcouf

depuis sa création et fait approuver le rapport financier ainsi que le rapport moral.

Le bureau de l'amicale Surcouf sera donc le suivant :

Président :	Yannick <b>CUSSAC</b>
secrétaire :	Guy <b>CLAUER</b>
trésorier :	Bernard <b>MERIL</b>

Le Président national prend la parole et remercie M le Maire de La-Vicomté-sur-Rance pour sa présence, il nous fait un résumé de sa carrière dans les forces sous-marines et nous expose les perspectives de l'AGASM, sans omettre les aspects financiers

Le 6 mai prochain, une sortie est prévue à la base sous-marine de Kéroman à Lorient pour une visite au MESMAT, du S/M Flore et son musée, 53 personnes sont prévues dont des adhérents de la FAM-MAC.

Le 17 mai est prévue une sortie intersections à Caen. Le congrès de Blois aura lieu du 5 au 7 septembre, organisé par l'amicale Le Glorieux. La journée du sous-mariner aura lieu à Bordeaux le 27 novembre. L'Assemblée Générale a été suivie d'un pot de l'amitié puis d'un excellent repas pris au restaurant le Lyvet Gourmand situé sur le port de Lyvet. Repas qui s'est terminé par un délicieux gâteau d'anniversaire pour fêter les 40 ans de notre amicale. .



des statuts et du règlement intérieur, sans réelle surprise, le bureau a été reconduit pour une année supplémentaire.

Président /secrétaire :	Ange <b>MARTELEUR</b>
Trésorier :	Claude <b>DUCARD</b>

Ensuite les épouses ont rejoint l'équipage afin de profiter de la conférence "On a retrouvé la Minerve" délivrée de façon magistrale par Hervé Fauve.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, nous nous retrouvons en Alsace du côté de Mulhouse.

**Agenda (sous réserve)**08-05-2025 **TOULON MNSM****Journée du souvenir 1939-1945**

ORION – (25/07/1940 – 1) PERCEE (23/09/1940 – 1) SURCOUF (18/02/1942 - 130) BEVEZIER (05/05/1942 - 8) HEROS (07/05/1942 - 19) DORIS 1 (08/5/1940 - 45) MONGE 2 (08/05/1942 - 69) VESTALE (19/05/1943 - 1) MORSE 2 (18/06/1940 - 53) SOUFFLEUR (25/06/1941 - 52) PERLE 1 (08/07/1944 - 57) RUBIS 1 (23/08/1941 - 1) MINERVE 1 (14/12/1942 - 2) PONCELET (08/11/1940 -1) NARVAL 2 (16/12/1940 – 50) SFAX(19/12/1940 - 64) ARGONAUTE 1 (08/11/1942 - 43) PSYCHE (08/11/1942 – 10 ) ACTÉON (9/11/1942)-AMPHITRITE (8/11/1942)-CONQUERANT (13/11/1942)-ORÉADE (8/11/1942)- SIDI FERRUCH (11/11/1942) SIBYLLE (8/11/1942) – TONNANT(16/11/1942) 915 victimes

**LES ASSEMBLEES GENERALES.**

Le GLORIEUX 12-06-2025

**Nouvelles des adhérents**

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Nom Prénom	N° Adhérent	Amicale	Grade et Spé	Embarquements
RENAUD Joel	5678	EMERAUDE	PM Elec	Sirène, Johanna Van Der Merve, L'Indomptable, Rubis
BELTRAN Pierre (retour)	4818	ONDINE	Mlot SP	
CHANCEL Gérard (retour)	0162	MARSOUIN	QM4 Elarm	Gymnote

**in memoriam**

LE FRAPPER Bernard	2645	NARVAL	Mjr Meca	Le Redoutable, L'Indomptable.....
--------------------	------	--------	----------	-----------------------------------

**Informations Internationales****ROYAL NAVY**

Le sous-marin de classe Vanguard de la Royal Navy rentre à la maison après avoir battu le record de la plus longue patrouille



Les effets de six mois passés dans l'océan sont clairement visibles (Photo : Sheila Weir)

Ce sous-marin a quitté Faslane à la fin du mois d'août et a été absent pendant 204 jours. Il bat ainsi le record établi en 2023, une durée extraordinairement longue pour l'équipage sous l'eau. Ce sous-marin a été remplacé par un autre bateau qui a pris la mer la semaine avant, après des retards importants dans sa préparation à la mer. La durée des patrouilles a fortement augmenté ces dernières années. Les huit dernières patrouilles de dissuasion ont toutes duré plus de cinq mois. Le retour à la maison aujourd'hui est un autre exploit, même s'il devient « normal » de passer près d'un semestre sous l'eau.

Sur le papier, cette méthode est plus « efficace », car elle réduit le temps consacré aux relèves et permet d'allonger les périodes de maintenance post-patrouille, de récupération et de préparation de la prochaine patrouille. Cependant, cela ajoute également un risque

supplémentaire de compromettre la nature continue de la dissuasion, car ces bateaux vieillissants doivent éviter les défauts graves et être maintenus en mer plus longtemps.

L'impact psychologique sur les équipages est également très préoccupant, étant donné qu'une patrouille de trois mois était autrefois considérée comme très difficile.

Le Sun a rapporté l'année dernière que vers la fin d'une patrouille, les réserves de nourriture étaient si faibles que les sous-marinières devaient se contenter de rations de guerre. Comme les bateaux ont été conçus à l'origine avec des réserves de nourriture et des congélateurs pour un maximum de 3 à 4 mois en mer, sans parler du besoin humain fondamental de fruits et de légumes frais, il y a des spéculations selon lesquelles les bateaux pourraient être discrètement remontés à la surface et réapprovisionnés en mer au milieu d'une patrouille. Cela serait contraire à l'objectif primordial du commandement, qui est d'éviter à tout prix d'être repéré.

Le maintien de la force de dissuasion en mer du Royaume-Uni revêt une importance de plus en plus grande à une époque où la sécurité européenne est de plus en plus incertaine. Bien que la CASD reste la première priorité de la défense britannique, la RN a du mal à respecter cet engagement au fur et à mesure que les bateaux prennent de l'âge. L'arrivée de la nouvelle classe Dreadnought (à partir de 2032 environ) ne saurait tarder.

Dans des nouvelles plus positives pour le service sous-marin, l'ascenseur à bateaux de Faslane est de nouveau en action avec un bateau de la classe Vanguard entré au début du mois de janvier. Le HMS Victorious est récemment entré dans la cale sèche numéro 9 remise à neuf à Devonport, alors que sa période de maintenance approfondie (DMP), qui a débuté en mai 2023, progresse. Une meilleure planification et une détermination à ne pas répéter les erreurs commises avec le HMS Vanguard devraient permettre au Victorious de reprendre du service d'ici trois ans.

**Préjudice d'anxiété lié à l'amiante**

Suite au recensement effectué auprès des adhérents, vous avez été 460 à répondre favorablement pour présenter votre dossier individuel et personnel au cabinet d'avocats qui va nous accompagner.

Les dossiers très simplifiés seront validés par le bureau national en accord avec le cabinet d'avocats.

Conditions d'ouverture des droits à indemnisation :

- ♦ Ne pas avoir un dossier en cours ou soldé dans un autre collectif ou auprès du FIVA (Fond d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante)
- ♦ Être adhérent Agasm à jour de sa cotisation

Les premiers dossiers seront traités avec le cabinet d'avocats dès le 15 mai 2025.

## FORCES SOUS-MARINES

### Le drapeau des Forces Sous-Marines.



Remise officielle du drapeau aux Forces Sous-Marines  
( août 2023)

Comme vous pourrez le constater en lisant cet article les Forces Sous-Marines ont leur drapeau. Beaucoup d'entre nous l'ignorions.

Le 31 août 2023 à l'occasion de la prise de fonction de l'amiral Nicolas Vaujour comme chef d'état-major de la Marine, le ministre des Armées Sébastien Lecornu a confié trois nouveaux drapeaux à la garde des trois forces de la Marine qui n'en étaient pas dotées. Ils sont les témoins de l'héritage glorieux des combats menés par les unités de la Marine depuis la Révolution. Ce drapeau est celui de tous ceux qui servent au sein des forces sous-marines (FM) et de la force océanique stratégique (FOST).

Il honore également la mémoire des sous-mariniers disparus en mer lors des deux conflits mondiaux.

Qu'ils remplissent des missions de soutien de la FOST, d'opérations au sein du groupe aéronaval, des missions de renseignement ou bien liées à la dissuasion nucléaire, la crédibilité de l'arme sous-marine repose sur l'engagement au quotidien des marins de la FOST, des FSM (sous-mariniers des centres de transmission, centres opérationnels) et toutes les entités qui contribuent à assurer sans discontinuité la « permanence à la mer »

Le drapeau porte <sup>1</sup> ;  
sur son avers « REPUBLIQUE FRANCAISE » et « SOUS-MARINS » ;  
Sur son revers « HONNEUR ET PATRIE » et les inscriptions suivantes :

GRANDE GUERRE 1914-1918 ;  
GUERRE 1939-1945.

La cravate du drapeau porte les ordres suivants :

La croix de chevalier de la Légion d'honneur <sup>2</sup>  
La croix de guerre 1914-1918, avec agrafe dorée « Grande Guerre 1914-1918 »  
La croix de guerre 1939-1945, avec agrafe dorée « Guerre 1939-1945 »

<sup>1</sup> Décision du ministre des Armées portant création d'un emblème national du 3 mai 2023

<sup>2</sup> Décision du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 20 juillet 2023



Ce livret est disponible en téléchargement sur notre site avec l'autorisation d'ALFOST.

Vous serez prêt à embarquer sur les bateaux noirs....

Suivez ce lien pour le télécharger

**[Livret-du-sous-marinier](#)**



**Bulletin « PLONGEE »**  
Directeur de la publication :  
Chargé de publication :  
Comité de rédaction :  
Et relecture

Graphiste :

Contact : [secretaire@agasm.fr](mailto:secretaire@agasm.fr)

**Ronan PERENNES**  
**Patrick DELEURY**  
**Patrick DELEURY**  
**Charles-Henri de NOBLENS**  
Correspondants amicales  
**Roberto LUNARDO**



Le bulletin « Plongée » est une publication de l'association AGASM à usage et diffusion internes.

Crédits photographiques : Pages 1,2,3,4, AGASM, Roberto Lunardo., Marcel CEDOU  
Droits réservés)

Venez nous rejoindre sur :

[www.agasm.fr](http://www.agasm.fr) et <https://www.facebook.com/agasmofficiel/>